

PROCÈS-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONA OUVERT POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'AIRE DE REPOS DES GROS PORTEURS DE CINKASSE

AUTORITE CONTRACTANTE : Office Togolais des Recettes (OTR)
REFERENCE DE LA PROCEDURE : AAOI N° 003/2024/OTR/CG/CSG/DAL-PRMP
OBJET DE L'APPEL D'OFFRES : Travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs de Cinkassé
DATE DE PUBLICATION : 18 décembre 2024
NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Trente-six (36)
NOMBRE D'OFFRES ENREGISTREES : Douze (12)
ALLOTISSEMENT : Lot C2: : Construction de la clôture, des bâtiments, des miradors et du réseau RIA de la zone C

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS : Six (06)

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	MOTIF DU REJET
EB SOSSA	Offre non recevable : l'entreprise a fourni une garantie dont la durée de validité est inférieure de trente (30) jours à la période de validité exigée dans le DAOI (conformément à l'Article 20.2-f de l'IC)
Ets ASRAK	<ul style="list-style-type: none"> i) Absence de marché similaire; l'entreprise n'a présenté aucune preuve d'exécution de marché similaire ; ii) L'un des camion benne TG 5128 AV proposé en propriété est en réalité une voiture de marque Mazda
Groupement LAURETTA ENGINEERING/ECNG-BTP	<ul style="list-style-type: none"> i) Pas de marché similaire exécuté en tant qu'entreprise principale d'un montant minimum de 172 000 000 F CFA TTC comme exigé dans le DAOI ; ii) L'entreprise n'a pas proposé de personnel au poste de chef chantier génie électrique
ICONE BTP	Absence de projet similaire : le marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment R+5 d'aménagement de parking en bitume pour le compte de TP-TECH) comporte des incohérences notamment non-conformité des signatures et de logo de l'AC sur le contrat et l'attestation de bonne fin d'exécution (pas de lien entre le libellé du contrat et l'attestation de bonne fin d'exécution) ; en outre le deuxième marché relatif aux travaux de construction d'un bâtiment R+1 servant de bureau de l'ONG NEIPA à Kara et construction des bacs à eaux pour la pisciculture est douteux, en effet, il y a incohérence entre le contrat et le PV de réception définitive par rapport à la qualité du signataire (Directeur General sur le contrat et associé gérant sur le PV de réception définitive) en outre suivant les investigation, le siège actuel de l'ONG NEIPA à Kara est un bâtiment en location
Groupement A-GLOBAL GROUP /RC BTP	<ul style="list-style-type: none"> i) Absence de Marché similaire : le marché relatif aux travaux de construction d'un lycée moderne et d'un internat à Dubreka est douteux, le courrier de demande d'informations complémentaires notamment la fourniture d'une copie complète du contrat est restée sans suite ; ii) Le véhicule de liaison de marque toyota proposé en propriété est en réalité une voiture de marque BMW appartenant à NAPO Nasao
Groupement GAMA GROUPE/QUEENTOBE	Ne peut être attributaire de plus d'un lot suivant la combinaison la plus avantageuse pour l'autorité contractante

SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES : Six (06)

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN TTC A L'OUVERTURE	ERREURS	RABAIS	MONTANTS EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT
Groupement ESMO /GS- BTP	299 706 471		20 979 453	278 727 018

BATCH CONSTRUCTION	293 574 200	+23 001 262	15 828 773	300 746 689
Groupement DIRAC BTP/CADIS BURKINA	318 077 910	+348 100	15 921 301	302 504 710
Groupement GTF/MARA SERVICES	344 779 348	+1 068	24 134 629	320 645 787
Groupement GTD/GMT SARL	342 135 330	+39 408 006	11 446 300	370 097 036
ECNC	542 258 197	-	-	542 258 197

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE	Groupement ESMO /GS- BTP			
	05 BP 423 Lomé-Togo; Tél : (+228) 90 88 62 31/90 04 31 81			

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ	Deux cent soixante-dix-huit millions sept cent vingt-sept mille dix-huit (278 727 018) francs CFA TTC			
---------------------------------	---	--	--	--

PART DU MARCHÉ SOUMISE A LA SOUS TRAITANCE	Néant			
--	-------	--	--	--

PRISE EN COMPTE DE VARIANTES	Non			
------------------------------	-----	--	--	--

PROCEDURE DEROGATOIRE (MOTIFS LE CAS ECHEANT)	Non			
---	-----	--	--	--

Fait à Lomé, le 21 février 2025

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et pour
Le Directeur de l'Administration de la Logistique



Halirou DJOBO